

Cette inscription en marbre blanc n'a pas été achevée, comme l'indique le dernier mot. Sur sa bordure, à droite et à gauche, sont gravés deux écussons, portant un aigle. Elle présente un double intérêt, en relatant le chef de saint Thibaud et les noms de deux petits territoires dépendant du bourg de Saint-Chef, le *Replat* et la *Faita*. Le cinquième mot de la dernière ligne a exercé la science de plusieurs paléographes ; les uns ont lu CANUTERE, les autres CANTUERE. C'est cette dernière version que nous avons adoptée, après une nouvelle analyse des caractères ; et, si nous faisons attention que l'église a premièrement été dédiée à la sainte Vierge, il nous sera permis de penser que l'office de Marie a été célébré depuis avec solennité, et qu'une confrérie de chantes lui était affectée spécialement : c'est ce que déterminerait le mot *cantuere* qui, dans la basse latinité, signifierait chantrerie.

Si, maintenant, nous avons à rechercher approximativement l'époque à laquelle le nom de *Saint-Chef* a été substitué à celui de *Saint-Theudère*, nous croirions avec quelque fondement que cette époque est le XVI^e siècle, après l'édit de François I^{er}, qui interdisait la langue latine dans la rédaction des actes, et rendait la langue française obligatoire. Le nom de Saint-Chef, usité dans le vulgaire, aurait fini par être consacré dans les actes publics, et bientôt aurait complètement fait mettre de côté celui de *Saint-Theudère*, que la langue latine avait seule énoncé.

Après cette digression, nous continuons notre analyse chronologique et historique.

En 1320, le pape Jean XXII attribua le titre d'abbé de Saint-Chef à l'archevêque de Vienne. La vie licencieuse des religieux détermina le pape à cette mesure.

En 1535, François I^{er} étant à Saint-Chef, adressa au pape

Theudère, a fait faire le chef du bienheureux Thibaud, dans l'église de céans, de même qu'un grand calice du poids de quatre marcs d'argent. De même, il a planté une vigne près du Replat, pour l'œuvre de la sacristie. De même, il a donné la vigne de la Faita à la chantrerie de la bienheureuse Vierge Marie. De même.....